Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212200356-20260120-DELIB20260106-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement : DINAN
Canton : LANVALLAY

Commune de LES CHAMPS-GÉRAUX

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt janvier à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de LES CHAMPS-GÉRAUX, était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Sandrine JUHEL, Maire.

Présents : Sandrine JUHEL, Denis GOUPIL, Caroline HAYCOX, Pascal L'HERMITTE, Frédéric BEAUCHAMP, Brigitte PETITPAS, Christophe PACE, Virginie HENNOTE, Anne THIBAULT, Cédric GORIN
Absents excusés : Isabelle RICHEUX, Frédéric PERON, Marie MALLET, Céline BUCAILLE
Pouvoir :

Secrétaire de séance : Frédéric BEAUCHAMP

Nombre de conseillers : en exercice : 14 présents : 10 votants : 10

OBJET
DETR / DSIL : isolation mairie / école Délibération n° 2026-01-06

Mme le Maire expose que le projet « Isolation mairie / école), dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de l'audit énergétique à 850 000.00€ HT comprenant la maitrise d'œuvre, les études, les travaux et les aléas) soit 1 020 000.00€ TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
État	DETR	200 000.00€	23.53%
État	DSIL	200 000.00€	23.53%

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212200356-20260120-DELIB20260106-DE

État	Fonds vert	90 000.00€	10.59%
Région	Bien vivre en Bretagne	90 000.00€	10.59%
Département			
SDE	Oreca	20 000.00€	2.35%
Auto-financement			
Fonds propres		50 000.00€	5.88%
Emprunt		200 000.00€	23.53%
Total HT		850 000.00€	100%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :
Date de lancement de l'appel d'offre : juin 2026
Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 01 novembre 2026
Date prévisionnelle de fin de l'opération : 31 décembre 2027

Décision :
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 850 000.00€ HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise Mme le Maire à solliciter une subvention de l'État au titre de la DETR et/ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire,
Frédéric BEAUCHAMP

Le Maire,
Sandrine JUHEL

MAIRIE LES CHAMPS-GERAUX (Côtes-d'Armor)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 14/01/2026